

Présents : M.BEZ R.BOUSQUET J.BREGAL JC.CABIROL A.DELCASSE D.ERCOLESSI M.ESPI G.GALY M.LESTRADE
JP.LHERM A.MAGNAGUAGNO C. POIX L.PONCELET

Assistaient : M.COLARD F. MEURILLON

Excusés : G.BALMARY C.BERREST X.SMITH

1) Approbation du PV de la réunion du 25 novembre 2016

Le procès-verbal est approuvé

2) Point sur l'Occitanie

Luc PONCELET fait d'abord part au comité directeur du calendrier qui a été retenu pour la fusion, suite aux indications données lors de la réunion avec JJ MULOT et D. MARCHANDEAU

- Arrêté des comptes de chaque ligue au 30 juin 2017
- Comités directeurs de fusion de chaque ligue Samedi 9 septembre 2017
- Publication du traité de fusion au plus tard le 25 octobre 2017
- Assemblées générales de fusion le 25 novembre 2017

Il indique ensuite quelles sont les options possibles pour parvenir à la fusion

Le traité de fusion peut contenir les mentions retenues pour une gouvernance aménagée, comprenant les noms des membres du nouveau comité directeur, recomposé avec les élus actuels des deux ligues

Il peut aussi prévoir une Assemblée Générale Occitanie électorale

La fusion des ligues peut se faire suite à une absorption d'une ligue par l'autre, ou à une disparition des deux ligues existantes et la création d'une nouvelle ligue

Suite aux échanges avec le Languedoc/Roussillon, il est prévu que chaque comité directeur doit se prononcer sur le choix retenu et, lors de la prochaine réunion des comités directeurs le 6 avril à Castelnaudary, on procédera à un rapprochement des décisions retenues, afin de voir si elles sont compatibles

Lors d'un tour de table, le comité directeur, à l'exception de G. Galy, se prononce pour la gouvernance aménagée

Conditions de la gouvernance : faut-il prévoir 50 % des membres du comité directeur pour chaque Ligue ? (sachant que le nombre d'unités de licences en 2016 était d'environ 1300 pour LR et 2400 pour MP) 4 membres du comité directeur se prononcent pour le 50/50, les autres choisissent une proportion majoritaire pour MP de 65/35 reflétant la proportion des licences

Nombre de membres du comité directeur : il est retenu 21 membres

Dans le cas d'élections, le comité directeur souhaite un minimum de 7 sièges réservés pour la ligue en infériorité

Une réunion avec tous les clubs de la ligue pour communiquer les informations et répondre aux questions qui se poseraient, est programmée le 19 avril (lieu à définir)

3) Matériel

Luc Poncelet indique que, suite à une subvention exceptionnelle reçue du Conseil Régional de l'Occitanie et à la vente des bateaux de la Ligue, il est souhaitable d'acquérir du nouveau matériel

Le comité directeur approuve les acquisitions suivantes :

- Un skiff pour la section universitaire : matériel déclassé si la FFA en propose, ou neuf
- Un huit Hudson

4) Point sportif

Suite à la compétition d'Almayrac, les sélections proposées pour le Match des ligues et la Coupe de France sont les suivantes :

- Pour le Match des Ligues (J14) : deux huitis Homme et Femme
- Pour la Coupe de France
 - o J16 Femmes : 8
 - o J16 Hommes : 16 pour le Match des ligues, mais 8 pour la Coupe de France (avec un entraîneur supplémentaires pendant le stage)
 - o J18 : en principe 8 hommes et 8 femmes (à confirmer après les championnats de zone)
 - o Seniors : 8 hommes, pas de seniors femmes

5) Compte-rendu des travaux des commissions

- Commission communication – Rémy Bousquet
 - o Un nouveau site Midi Pyrénées entièrement sponsorisé, sera mis en place prochainement : <http://aviron-midipyrenees.fr>
 - o Il reste du travail pour en actualiser le contenu
 - o Un contact a été pris avec le chargé de communication de LR
- Commission sportive – Luc Poncelet
 - o La commission MP s’est réunie et rencontrera prochainement celle de LR ou plus précisément son responsable sportif et des membres de l’ETR. Le fonctionnement de la commission sportive en LR est un peu différent de celui de MP. La commission sportive LR est composée de deux co-présidents et des membres de l’ETR.
- Commission loisir – Monique Espi
 - o Les référents loisir de 15 clubs de MP et LR se sont retrouvés à Castres le 4 mars
 - o Tour de table des clubs présents et présentation des activités LR et MP
 - o Liste des projets pour 2017 avec une animation phare le projet « Riquet »
- Commission des arbitres – Josy Bregal
 - o Les arbitres de MP échangent fréquemment entre eux : texto, Facebook, Internet
 - o Il semble difficile, compte tenu du calendrier, d’organiser une vraie rencontre avec les arbitres de LR
 - o Quelques arbitres de LR devraient venir à Almayrac et des arbitres de MP à Sète
- Commission médicale – Michel Lestrade
 - o Il sera présent lors des prochains stages de Ligue pour communiquer auprès des rameurs les conseils de base : hygiène, alimentation, tenues vestimentaires...
 - o Luc Poncelet informe de la mise en place prochaine d’une section de formation premiers secours

6) Questions diverses

Luc Poncelet informe qu’une soirée se met en place le 8 septembre Place du Capitole pour soutenir le projet PARIS 2024 avec la participation d’athlètes et de délégués de ligues

7) Complément à l’ordre du jour

Suite à des échanges lors des championnats de zone, deux points importants ont été soulevés avec les dirigeants de l’Armagnac Aviron Club :

- La nécessité de renforcer la sécurité par la présence d’un poste de secours lors des championnats de France et de la régates
- Le plus qu’apporterait la présence d’un grand écran pour la transmission sur place de Daily Motion

En conséquence, la question suivante a été posée par mail aux membres du comité directeur :

- La prise en charge par la Ligue d’un poste de secours pour les France, soit 1 000 € ; la dépense serait assumée par le club pour la régates, avec l’aide habituelle pour ces animations
- La location d’un grand écran, soit 3 000 €, pour les championnats de France bateaux courts, prise en charge par la ligue

Avec une voix contre la location de l’écran et une absence de réponse, les deux dépenses ont été acceptées par le comité directeur